

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Mouvement communautaire à Deux-Montagnes pour l'élimination des sacs de plastique

Deux-Montagnes, 8 avril 2009 – Le conseil municipal de Deux-Montagnes annonçait en conférence de presse l'adoption récente d'un règlement visant à interdire, sur son territoire, la distribution de sacs de plastique à usage unique dans le cadre d'une transaction commerciale. Cette démarche s'inscrit dans le *Virage vert* entrepris par la Ville en 2006, mais marque aussi une grande avancée pour la réduction à la source, la protection de l'environnement et des écosystèmes de proximité.

À Deux-Montagnes seulement, plus de 1 500 000 sacs de plastique sont distribués chaque année. Cette quantité représente à elle seule approximativement 30 tonnes de plastique. Considérant qu'à Tricentris, le centre de tri de la région, près de 117 tonnes de sacs de plastique ne trouvent pas de débouché sinon celui d'être expédiés en Chine pour incinération, le moment est venu de franchir cette étape importante dans la protection de l'environnement.

Le règlement sera applicable à **compter du 1^{er} juillet**, date à partir de laquelle les commerçants devront cesser de distribuer des sacs de plastique. Comme il vise la réduction à la source, il ne permet pas de substituer les sacs de plastique conventionnels par des sacs compostables fabriqués à partir de féculé de maïs ou des sacs oxo-biodégradables, conçus pour se dégrader plus rapidement. La clientèle des commerces sis à Deux-Montagnes sera plutôt invitée à utiliser des sacs d'empilettes réutilisables ou toute autre formule pour faire ses courses. Les commerçants pourront à leur discrétion offrir des alternatives de dépannage, mais la Ville ne recommande pas non plus de substituer le sac de plastique par celui de papier.

Première Ville à adopter ce type de règlement dans toute la grande région métropolitaine, Deux-Montagnes est fière de se poser parmi les précurseurs de cette tendance qui se généralise peu à peu. Pour souligner la bonne nouvelle et favoriser l'application du règlement, la Ville fait fabriquer des sacs réutilisables à son effigie. Pour ce faire, elle a fait appel à la communauté : commerçants et associations du territoire ont été invités à participer à ce projet, par le biais d'une commandite.

C'est avec promptitude que plusieurs associations et commerçants ont répondu à l'appel, prenant ainsi toutes les commandites disponibles. Au total, 5 000 sacs seront confectionnés et distribués gratuitement à la population deux-montagnaise lors des *Journées horticoles* les 30-31 mai prochains. « Ces sacs sont le symbole d'un projet de communauté », disait Marc Lauzon, maire de Deux-Montagnes. « De voir nos commerçants et nos associations se joindre à nous dans cette démarche ne peut que favoriser l'adhésion de notre population », ajoutait-il.



En effet, comme des commerçants et des associations communautaires ont accepté de se joindre à la Ville dans ce projet, le mouvement prend une envergure collective, essentielle à la réussite et à l'application du règlement. La distribution des 5000 sacs gratuits se veut un geste pour encourager la participation des citoyens dans le projet.

Le Marché IGA Crevier, la Caisse Desjardins Saint-Eustache /Deux-Montagnes (commanditaires majeurs du projet de sacs réutilisables), les Scouts du 5^e Grand-Moulin, la Maison des jeunes, le Club Lions Deux-Montagnes témoignaient pour l'occasion de leur engouement pour ce projet environnemental qui rassemble aussi le dépanneur Boni Soir Crevier, les entreprises sanitaires FA, le Dépanneur Voisin et le Dairy Queen Deux-Montagnes.

Mais déjà plusieurs citoyens et citoyennes adhèrent au principe du sac réutilisable et sont heureux de l'initiative. La Ville est aussi convaincue que les résidents des territoires voisins viendront encourager le geste environnemental en achetant chez les marchands deux-montagnais : « la conscience écologique est grandissante partout, et nous pensons que les gens veulent appuyer les initiatives environnementales », disait Sylvain Sauvageau, conseiller municipal et président de la Commission de l'environnement. « C'est avec des petits gestes que nous pensons pouvoir influencer d'autres villes à suivre le mouvement », ajoutait-il.

Soucieuse de poser un geste cohérent dans l'ensemble de son projet, la Ville de Deux-Montagnes a retenu l'entreprise Critéria pour la confection de ces sacs. Située au Québec, appliquant des valeurs équitables et utilisant des composantes étudiées, Critéria a aussi souhaité s'associer à la Ville pour appuyer le projet d'élimination des sacs de plastique en offrant son produit à meilleur coût.

Pour annoncer à toutes et tous la nouvelle, la ville a aussi procédé à la confection d'un visuel évocateur qui se retrouvera, entre autres, sur des affiches et autocollants de vitrine. Les commerçants les obtiendront à l'hôtel de ville sur demande.

La Ville lance un appel à toute sa population, citoyennes, citoyens, commerçants et associations, afin que tous prennent part à ce projet de société, nécessaire pour assurer l'avenir de la planète.

–30–

Pour plus d'information :

Julie Lachapelle
Directrice p. i. des communications
450 473-1145, poste 229



**ENSEMBLE, ÉLIMINONS LES
SACS DE PLASTIQUE!**
TOGETHER, LET'S ELIMINATE
PLASTIC BAGS!



DÈS JUILLET 2009
AS OF JULY 2009